

Les rapports sur les dentiers artificiels de Fonzi et Ricci

The reports on Fonzi and Ricci's artificial dentures

Marguerite Zimmer

Docteur en chirurgie dentaire et en sciences historiques et philologiques

Mots-clés

- ◆ Dents artificielles
- ◆ Dents en porcelaine
- ◆ Giuseppangelo Fonzi
- ◆ Giovanni Battista Ricci

Key words

- ◆ Artificial dentures
- ◆ Porcelain teeth
- ◆ Giuseppangelo Fonzi
- ◆ Giovanni Battista Ricci

Résumé

La découverte de plusieurs documents inédits nous autorise à porter un nouveau regard sur les travaux de Giuseppangelo Fonzi et de Giovanni Battista Ricci. Après le divorce de Nicolas Dubois Chemant de son épouse Marie Anne Vallere, puis son départ à Londres en 1793, les dentistes reconnurent l'imperfection qui résultait de la confection des dents artificielles. Peindre la porcelaine était une opération insurmontable pour les artistes de la manufacture de Sèvres car les couleurs se mélangeaient à la cuisson ou lors de la vitrification. Le 30 mai 1807, Fonzi, installé à Paris depuis 1795, demanda aux commissaires nommés par la Classe de l'Institut de France de se rendre chez lui et d'émettre un avis sur ses dents incorruptibles. Jacques René Tenon, Raphaël-Bienvenu Sabatier et Louis-Joseph Gay Lussac en firent le rapport le 8 juin 1807. Il fut publié dans les Procès-verbaux de l'Académie des sciences sous la forme d'un condensé du manuscrit original. Leurs conclusions étaient une condamnation pure et simple des inventions de Fonzi. Au même moment Ricci prenait un Brevet d'invention pour des « lames à boudins » qu'il ajoutait aux extrémités des ressorts des dentiers. Une discussion s'étant élevée entre Fonzi et Ricci au sujet des procédés que chacun employait pour la fabrication des dentiers, le Ministre de l'Intérieur Emmanuel Cretet fut chargé d'arbitrer. Raphaël-Bienvenu Sabatier en fit un premier rapport, le 5 janvier 1809, Nicolas Deyeux un second, le 16 février 1809.

Abstract

Several unpublished documents permit to discuss the work of Giuseppangelo Fonzi and Giovanni Battista Ricci. After the divorce of Nicolas Dubois Chemant and Marie Anne Vallere and his departure to London in 1793, the Parisian dentists recognised the imperfection resulting from the manufacturing of artificial dentures. The painting of the porcelain by the artists of the Sèvres manufacture was an insurmountable operation, the colours mixing during firing and vitrification. On 30 May 1807, Fonzi asked the commission named by the Classe de l'Institut de France to give their opinion on his artificial teeth. A report was published in the Procès-verbaux de l'Académie des sciences by Jacques René Tenon, Raphaël-Bienvenu Sabatier and Louis-Joseph Gay Lussac on 8 June 1807. The conclusion was a condemnation of Fonzi's inventions. The same year Ricci took a patent for the springs that he had added on his artificial dentures. A discussion having arisen between Fonzi and Ricci the Home Secretary Emmanuel Cretet was designed to arbitrate. A report was delivered by Raphaël-Bienvenu Sabatier on January 1809, a second one by Nicolas Deyeux on 16 February 1809.

Introduction

La biographie de Giuseppangelo Fonzi nous est bien connue par les travaux de Vincenzo Guerini (1), *The life and works of Giuseppangelo Fonzi*, publié en 1925. Bernard Kurdyk (2), Javier Sanz (3) nous ont fait part de leurs recherches sur Fonzi, lors des congrès de la S.F.H.A.D., respectivement, à Obernai en 1996, puis en 2007, à Castera-Verduzan. Plus récem-

ment, à Lyon, en 2013, Gérard Braye et Valerio Burello (4) nous ont fait découvrir un nouveau portrait de Fonzi.

Installé à Paris depuis 1795, Fonzi avait probablement entendu parler du procès intenté à Nicolas Dubois Chemant, en 1792, par les dentistes parisiens Dubois, Foucou, Palermo, Laveran, Laudumiey, Foucou l'aîné, Delafodée, Delaborde, Dubois de Blenne, Demiraude, Picard, Carny, Ladoucette l'aîné, Le Brun, Legros de Demonteville, Dubois Chemant l'aîné, Salmar et Alexis Duchâteau, apothicaire à Saint-Germain-en-

Correspondance :

16, rue des Hirondelles, 67114 Eschau.
m.zimmer@sfr.fr

Laye (5). Je vous en ai parlé lors du congrès de la Société Française d'Histoire de l'Art Dentaire, à Pouy-sur-Vannes, en 2010.

La découverte de nouveaux documents inédits relatifs à Fonzi et Giovanni Battista Ricci, son collègue parisien d'origine italienne, nous permet de mieux comprendre la controverse qui avait opposé ces deux praticiens.

Des difficultés de peindre la porcelaine

Ouvert à toutes les nouveautés, aussi bien en astronomie que dans les sciences nautiques, et fréquentant l'Athénée des Arts, Fonzi ne pouvait ignorer les travaux des chimistes et des peintres qui étaient présentés à l'Académie des sciences. Aussi était-il probablement au courant de la découverte du citoyen Dihl sur l'art de peindre la porcelaine (6). Cette nouveauté fut présentée à l'Académie des sciences le 11 vendémiaire an VI (2 octobre 1797). La manufacture de porcelaine des chimistes Dihl et Guerhard, connue sous le nom de manufacture d'Angoulême, avait été créée et montée par eux en 1781. Dihl était parvenu, par un procédé qui lui appartenait, à immortaliser la peinture sans aucune altération de la couleur. Peindre l'émail et la porcelaine était un problème récurrent, une opération insurmontable pour les « artistes », et même pour les ouvriers chimistes de la manufacture de Sèvres. Les couleurs se mélangeaient à la cuisson ou lors de la vitrification et les chimistes étaient continuellement obligés de réaliser des échantillons de teintes. Ils peignaient à tâtons, sans pouvoir juger avec précision de la qualité des nuances. Dihl était parvenu à donner des tons précis à ses couleurs et même à en inventer de nouvelles. Charles Étienne Le Guay (1762-1846) (Fig. 1), puis Joseph Sauvage Piat (1744-1818) (Fig. 2), peintre belge, furent les premiers à mettre en application le procédé de Dihl et à peindre des tableaux et des miniatures sur porcelaine. Une commission, composée par Jean D'Arcet (1725-1801), Louis-Bernard Guyton de Morveau (1737-1816) et Antoine-François Fourcroy (1755-1809) fut nommée par l'Académie des sciences afin de faire le point sur cette nouveauté et un rapport (7) publié dans les *Procès-verbaux des séances de l'Académie des sciences*, le 16 novembre 1797. Le 6 nivôse an VI (26 décembre 1797) ce rapport obtint d'ailleurs le plus grand nombre de suffrages des commissaires nommés (8). Fonzi connaissait probablement également le rapport rédigé par Fourcroy et Vauquelin (9), à l'Académie des sciences, le 1^{er} floréal an X (21 avril 1802), à la suite de la publication d'Alexandre Brongniart (10), dans le *Journal des Mines*, de l'« Essai sur les couleurs obtenues des oxydes métalliques, et fixées par la fusion sur les différents corps vitreux ».

Les innovations de Fonzi

En mai 1807, Fonzi adressa sa propre requête à l'Académie des sciences. Comme il n'était pas académicien, Jean-Baptiste-Joseph Delambre (1749-1822), secrétaire perpétuel pour les sciences mathématiques, se chargea de faire connaître les travaux de ce dernier. Delambre ne manqua d'ailleurs pas d'éloquence lorsqu'il en fit la synthèse, le 25 mai 1807. Dans la première partie de cette communication restée manuscrite, intitulée *Nouvelle découverte faite par Monsieur Fonzi, chirurgien-dentiste*, l'auteur écrit : « Quelques dentistes de Londres (sic) et de Paris reconnoissant l'imperfection qu'il y a dans la construction des dents artificielles, fixés avec des matières corruptibles, ont essayé de tirer parti des terres de la silice, et de l'alumine, pour la composition des dents incorruptibles. Des obstacles puissans, qui se sont présentés dans leurs essais, les ont obligé d'y renoncer et de se remettre sur l'ancien pied en travaillant l'ivoire, la dent d'hipopotame, les dents de bœuf, les os de ces jambes, et les



Fig. 1. Charles Étienne Le Guay (1742-1846). Joconde, Portail des Collections des musées de France, Paris, Musée du Louvre. D.A.G. cote cliché internet 99-001016. Don de Mme Le Guay, 1883.



Fig.2. Portrait de Joseph Sauvage Piat (1744-1818), réalisé par Louis Désiré Joseph Donvé, Palais des Beaux-arts de Lille, site internet Wikipedia.



Fig. 3. Dents de Giuseppangelo Fonzi. Collection du Musée dentaire de l'École dentaire de Turin. Conservateur Valerio Burello. Photo personnelle.

dents humaines, qui changent en peu de jours de couleur et en une odeur fétide insupportable (11) ».

Il y avait donc eu, après le départ de Dubois Chemant, en 1793, un retour vers les pratiques anciennes : l'emploi, pour les prothèses, de dents d'origine animale et humaine. L'Académie des sciences chargea Jacques-René Tenon (1724-1816), Raphaël-Bienvenu Sabatier (1732-1811) et Louis-Joseph Gay Lussac (1778-1850) de mener une enquête. Fonzi avait demandé aux commissaires-examineurs nommés par la Classe de l'Institut de France de se rendre à son domicile, le 30 mai 1807, pour qu'ils émettent un avis sur ses dents incorruptibles.

Trois obstacles devaient être surmontés :

- le retrait de la matière lors de la cuisson au four,
- trouver des teintes différentes pour les dents en porcelaine, imitant la nature,
- trouver un moyen de monter les dents en râteliers complets ou partiels, en fonction de la forme des gencives et des maxillaires.

Fonzi prétendait avoir atteint les trois objectifs. Tenon, Sabatier et Gay-Lussac rendirent leur rapport (12) le 8 juin 1807. Ce rapport existe sous sa forme manuscrite et, sous la forme d'un condensé, en imprimé, dans les *Procès-verbaux de l'Académie des sciences* (13).

Gay-Lussac devait examiner les deux premiers points : le retrait de la matière et l'inaltérabilité des teintes. Fonzi lui montra la méthode employée par les confrères parisiens et Gay-Lussac put constater que la base d'un râtelier qui coïncidait avec le modèle avant la cuisson ne correspondait plus à ce même modèle après son passage au four. Il put se rendre compte que « les éminences, les enfoncements et les autres irrégularités qu'on observe sur une mâchoire sur laquelle il faut poser la pièce ne s'ajustant pas avec elle, la pression en est inégale et le râtelier tout à fait inutile pour la mastication ». Même si l'on parvenait à ajuster correctement la prothèse avec un burin, la dureté de la porcelaine, par la pression lors de la mastication, blessait la gencive.

Fonzi montra à Gay-Lussac que la méthode employée par certains confrères, qui peignaient les râteliers de porcelaine avec des oxydes métalliques « au petit feu de la moufle » (espèce de four pour cuire la porcelaine), était une méthode imparfaite. Les couleurs s'effaçaient en bouche ; il

fallait repeindre en permanence. La solution de Fonzi consistait à colorer les dents avec des oxydes métalliques qui résistaient au grand feu des fours à porcelaine et à fabriquer chaque dent séparément, après y avoir incorporé un crampon en platine, horizontal pour les dents à pivot, perpendiculaire pour celles qu'il montait en râtelier. Ce crampon faisait corps avec la dent. (Fig. 3) Après la cuisson, il soudait les dents avec de l'or fin sur des pivots ou des plaques en platine, en fonction de la prothèse qu'il s'appropriait à monter. Le chalumeau de la lampe d'émailleur, en fondant l'or, n'altérait pas la teinte de la dent, alors que la méthode du moufle, dont la température était bien trop élevée, en modifiait la couleur. Fonzi présenta six prothèses aux commissaires. Elles avaient été placées dans la bouche des personnes suivantes :

« une dame de 40 ans, portant depuis 18 mois les six dents de la mâchoire supérieure, incisives et canines, toutes à pivots.

une demoiselle de 21 ans, portant depuis 8 mois les six dents de la mâchoire supérieure, incisives et canines, toutes à pivots.

une autre demoiselle de 18 ans, portant depuis 4 mois trois dents incorruptibles à la mâchoire supérieure, dont deux à pivot et la 3^e, soutenue par la dent voisine.

un homme âgé de 30 ans ayant la grande incisive du côté droit à pivot.

un autre, âgé de 40 ans, ayant la grande incisive du côté droit soutenue par la canine du même côté.

un autre, avec les quatre incisives de la mâchoire inférieure soutenues par les canines (14) ».

Gay-Lussac put constater que la teinte de toutes les dents artificielles avait été assortie aux dents naturelles présentes sur les arcades dentaires. Pour les prothèses complètes, afin d'éviter toute blessure au cours de la mastication, Fonzi plaçait un intermédiaire incorruptible entre la pièce et la gencive. Ces plaques, enfilées et attachées à une base en platine, se composaient, au début, d'une sorte de base, réalisée d'abord en porcelaine, puis en or et, finalement, en platine. (Fig. 4)

La Classe de l'Institut n'attendait pas des examinateurs qu'ils comparent les dents de Fonzi avec celles des autres confrères, mais qu'ils mettent en avant ce que les travaux de Fonzi présentaient de particulier, voire de supérieur. L'aspect esthétique des personnes qui leurs avaient été présentées était satisfaisant, mais ils ne purent certifier qu'elles n'éprouveraient aucune incommodité par la suite. Les dents enfilées ne leurs paraissaient pas assez solides pour soutenir les efforts de la mastication. Aussi en conclurent-ils : « Ainsi, il seroit possible que ce qui appartient véritablement à M. Fonzi ne remplît pas le but qu'il s'est proposé... C'est pour-



Fig. 4. Dents de Giuseppangelo Fonzi. Collection du Musée dentaire de l'École dentaire de Turin. C

quoi nous nous croyons obligés de dire à la Classe que ce qui lui appartient est d'un succès trop incertain, et surtout d'une trop légère importance pour mériter d'être approuvé par elle (15) ». C'était donc une condamnation pure et simple des innovations de Fonzi.

La polémique entre Fonzi et Ricci

Six mois plus tard de nouvelles péripéties allaient diviser les dentistes parisiens, et tout particulièrement Ricci et Fonzi. Giovanni Battista Ricci est né à Tortona, une petite ville du Piémont, non loin de Pavia, Piacenza et Alessandria (16). Nommé expert dentiste à Reims (17) en 1780, Ricci exerce, en 1807, 27, rue des Fossés Montmartre à Paris. Il est aussi le dentiste attitré de Charles-Ferdinand d'Artois, duc de Berry (1778-1820), et, d'après Georges Dagen (18), vers 1814, dentiste du Conservatoire royal de musique. À ce titre, Ricci a probablement connu Giuseppe-Marco-Maria-Felice Blangini (1781-1841), qui fut professeur au Conservatoire et directeur de musique de Marie Caroline Ferdinande Louise de Naples et de Sicile (19), duchesse de Berry (1798-1870). Ricci avait donc pignon sur rue et ne se laissait pas impressionner par les prétendus talents de Fonzi. Au moment de l'examen des dentiers de Fonzi par l'Académie des sciences Ricci prenait un brevet d'invention (20) pour des « lames à boudin » ou lames coudées qu'il ajoutait aux extrémités des ressorts des dentiers. Ricci mettait en avant le fait que « les ressorts à boudin, dont on faisait alors couramment usage, n'ont cessé de mettre les ouvrages des meilleurs artistes en défaut, qu'ils ne sont susceptibles que de s'élever ou s'abaisser, que la précision de ces mouvements, souvent insuffisant, décrit une ligne verticale contraire à la situation de la mâchoire supérieure, que privé du mécanisme nécessaire pour correspondre à l'action des muscles de la mâchoire inférieure, les pièces artificielles, quelque bien ajustées qu'elles puissent être, se dérangent, quittent les gencives et les blessent ». Ricci les trouvait trop visibles ; leur épaisseur empêchait la mastication, frottait l'intérieur des joues, y produisant des blessures. Il pensait avoir trouvé la solution en ajoutant des protections aux boudins. Ses lames se composaient de trois pièces, en ligne droite. La partie moyenne correspondait au ressort à boudin ; les deux autres, soudées par l'une de leurs extrémités à celle du boudin, se composaient de deux lames coudées qui portaient les ressorts derrière les parties artificielles. Elles étaient percées d'un trou qui recevait un pivot et permettait de les adapter à la prothèse sur laquelle elles tournaient et donnaient au ressort la possibilité de suivre les mouvements de la mâchoire. Ajoutons qu'en 1816 Ricci publiera un mémoire sur une nouvelle méthode d'implanter les dents à pivot (21).

Le 23 décembre 1808, le Ministre de l'Intérieur Emmanuel Cretet, comte de Champmol (1747-1809), fit savoir à Michel Augustin Thouret, directeur de l'École de médecine de Paris, qu'une grande discussion venait de s'élever entre Ricci et Fonzi. Il s'agissait de « savoir lequel des procédés, qu'ils employent l'un et l'autre, est préférable pour établir, dans tous les cas possibles, des pièces artificielles, et lequel des deux sait mieux exécuter les dentiers qui imitent la nature (22) ». Cretet estimait qu'il fallait choisir des commissaires parmi les professeurs de la faculté de médecine afin d'examiner les méthodes employées par les deux concurrents. Deux professeurs furent nommés : Raphaël-Bienvenu Sabatier (1732-1811), professeur et démonstrateur aux Écoles de chirurgie et au Collège de France, et Nicolas Deyeux (1745-1837), pharmacien de Napoléon Bonaparte et professeur de chimie médicale et de pharmacie à l'École de médecine de Paris. Sabatier présenta son rapport au ministre, le 5 janvier 1809, en émettant la remarque suivante : « comme la chose (la construction des dents artificielles) n'a aucune influence sur la salubrité publique, et même sur la santé des personnes qui se croient

obligés de se servir de dents factices, il semble que le gouvernement pourroit s'éviter la peine de s'en mêler (23) ». Il proposa toutefois, dans le même rapport, une autre réponse possible :

« Les dents artificielles fabriquées avec de l'ivoire, des dents d'hypopotames et autres substances animales, s'altèrent plus ou moins promptement dans la bouche, et donnent une mauvaise odeur. Les dents faites en porcelaine, qui sont fort en usage, n'ont pas cet inconvénient, et elles imitent assez bien la nature. Peut-être les meilleures sont des dents naturelles apportées (sic) à la personne à qui on les destine. On en use les racines et on les monte à la manière des bijoutiers, sur une base qui s'applique à ce qui reste des gencives et qui est sur l'os. Nous sentons bien ce que l'on peut objecter sur cette espèce de dentiers. Mais les craintes qu'on pourroit avoir nous semblent frivoles. Des dents tirées d'une personne morte, bien lavées, bien chaudées, gardées longtemps, ne peuvent certainement communiquer aucune affection à celles sur qui on en feroit usage. Nous ajoutons que les dents artificielles ne sont qu'agréables en ce qu'elles atténuent la difformité qui résulte de la perte des dents naturelles, et en ce qu'elles facilitent l'action de parler. Les dentistes, et quelques autres avec eux, pensent qu'elles ont encore la faculté de rétablir la fonction si utile de la mastication. Cela peut être sur quelques individus : mais le plus grand nombre ne peut s'en servir pour manger ; ce sera qu'il voudroit peut-être mieux supporter les inconvénients qui résultent de la privation des dents que de chercher à les corriger fort imparfaitement quelque fois d'une manière assés douloureuse ou du moins assés pénible, et toujours avec assés de dépense (24) ».

Deyeux enverra son rapport un mois plus tard, le 16 février 1809. Il argumente bien évidemment, comme son collègue, en écrivant : « L'art de fabriquer des dentiers est poussé assez loin, mais il se peut encore qu'il soit arrivé au terme de la perfection. Chaque dentiste a son procédé particulier et tous croient avoir le meilleur, mais une chose bien constante, c'est que, telle adresse qu'ils mettent à monter les dents artificielles, jamais ils ne parviennent à imiter complètement la nature. La difficulté de placer des dentiers de manière à ce qu'on puisse s'en servir avec facilité n'est pas une des moindres difficultés qu'ils éprouvent. Les uns fabriquent des dents avec de l'ivoire, d'autres se servent de dents naturelles, quelques uns enfin employent des dents faites en porcelaine. Ces dernières imitent assés bien la nature ; mais elles sont sujettes à s'écailler pendant la mastication des substances plus ou moins dures. Les autres s'altèrent plus ou moins promptement dans la bouche et donnent une mauvaise odeur. Ce sont ces inconvénients auxquels il est difficile, pour ne pas dire impossible de remédier, qui font souvent abandonner (sic) les dentiers par ceux qui ont essayé d'en faire usage, et qui les déterminent à supporter des inconvénients qui résultent de la privation des dents, plutôt que de chercher à les corriger par des procédés artificiels (25) ».

Conclusion

Les patients, et le public en général, n'étaient pas dupes. Ils préféraient se passer de dents que de porter des dentiers qui devenaient rapidement inesthétiques. On voit bien que les méthodes de cuisson de la porcelaine n'étaient pas au point. Les dents minérales avaient tendance à s'écailler, à éclater ou à s'ébrécher sous l'effet des forces masticatoires. Ne rencontrons-nous d'ailleurs pas les mêmes problèmes aujourd'hui, en fonction du coefficient masticatoire de certains de nos patients ?

Pour Deyeux le ministre pouvait se dispenser de se prononcer au sujet de la discussion soulevée ; il « n'y avait aucun inconvénient à laisser jouer Fonzi et Ricci de leurs prétentions respectives (26) ». Un moyen de se débarrasser d'un sujet épineux !

Bibliographie

1. GUERINI Vincenzo, *The life and works of Giuseppangelo Fonzi*, Philadelphia & New York, Lea & Febiger, 1925.
2. KURDYK Bernard, « Une révolution au début du XIXe siècle : les dents minérales artificielles », *Actes de la Société française d'histoire de l'art dentaire*, Obernai, 1996, vol. 1, p. 44-55.
3. SANZ Javier, LOPEZ-BERMEJO Miguel A., RUEL-KELLERMANN Micheline, « Giuseppangelo Fonzi (1768-1840). La vie et l'œuvre d'un illustre dentiste », *Actes de la Société française d'histoire de l'art dentaire*, Castéra-Verduzan, 2007, vol. 12, p. 15-19.
4. BRAYE Gérard, BURELLO Valerio, Nouveaux éléments à propos des dents minérales, *Actes de la Société française d'Histoire de l'art dentaire*, Lyon, 2013, p. 61-64.
5. ZIMMER Marguerite, « Nicolas Dubois Chemant : nouveaux éléments biographiques », *Actes de la Société française d'Histoire de l'art dentaire*, Pouy-sur-Vannes, 2010, vol. 15, p. 55-58.
6. Ms. GUERHARD et DIHL, « Découverte faite par le citoyen Dihl pour l'art de peindre la porcelaine », pochette de séance du 11 vendémiaire an VI. Archives de l'Académie des sciences de l'Institut de France.
7. Rapport imprimé de FOURCROY, D'ARCET et GUYTON sur les découvertes faites par le Cⁱ DIHL dans l'art de peindre la porcelaine, *Procès-verbaux des séances de l'Académie des sciences*, impr. de l'Observatoire d'Abbadia, Hendaye, an VI (1797), vol I, p. 298-302.
8. Plumitif de la séance du 6 nivôse an VI (26 décembre 1797), pochette de séance du 6 nivôse an VI de l'Académie des sciences de l'Institut de France.
9. Rapport imprimé sur le mémoire de BRONGNIART Alexandre, « Essai sur les couleurs obtenues des oxydes métalliques, et fixées par la fusion sur les différens corps vitreux », pochette de séance de l'Académie des sciences du 1^{er} floréal an X (21 avril 1802), pochette de séance du 1^{er} floréal an X des Archives de l'Académie des sciences de l'Institut de France.
10. BRONGNIART Alexandre, « Essai sur les couleurs obtenues des oxydes métalliques, et fixées par la fusion sur les différens corps vitreux », *Journal des Mines*, 1802, t. 12, n° 67, p. 58-80.
11. Ms non signé, « Nouvelle découverte faite par Monsieur Fonzi », pochette de séance du 25 mai 1807. Archives de l'Académie des sciences de l'Institut de France.
12. Rapport manuscrit intitulé « Détails sur la séance tenue chez le Sieur Fonzi, chirurgien-dentiste, le 30 mai 1807, par les commissaires examinateurs nommés par l'Institut de France relativement à l'invention des dents incorruptibles », pochette de séance du 30 mai 1807. Archives de l'Académie des sciences de l'Institut de France.
13. *Procès-verbaux des séances de l'Académie des sciences*, impr. de l'Observatoire d'Abbadia, Hendaye, 1807, vol III, p. 537-538. Ce château deviendra la propriété du savant Antoine d'Abbadie, qui finira par le donner en héritage à l'Académie des sciences.
14. Rapport manuscrit intitulé « Détails sur la séance tenue chez le Sieur Fonzi, chirurgien-dentiste, le 30 mai 1807 ... », *ibid.*
15. *Procès-verbaux des séances de l'Académie des sciences*, impr. de l'Observatoire d'Abbadia, Hendaye, 1807, vol III, p. 538, *ibid.*
16. Je remercie Monsieur Valerio BURELLO pour cette information.
17. BARON Pierre, chapitre « France », dans Christine Hillam ed. *Dental Practice in Europe at the End of the 18th Century*, Rodopi, Amsterdam, New-York, 2003, *Clio Medica* 72, p. 141-143 et 469.
18. DAGEN Georges, « Documents pour servir à l'histoire de l'art dentaire en France », *La Semaine Dentaire*, 1922, p. 359.
19. MARTINEAU Gilbert, *Pauline Bonaparte, princesse Borghese*, France Empire, Paris, 1986, note p. 97.
20. Brevet d'invention de Giovanni Battista RICCI, 1807, n° 288-356, échu le 27 mars 1812. Institut National de la Propriété Industrielle.
21. RICCI Giovanni Battista, Mémoire sur les dents raciformes ou racisubériques ou Nouvelle méthode d'implanter les dents à pivot, de les faire tenir solidement dans les plus mauvaises racines et de faire cesser la carie du canal dentaire, L. G. Michaud, Paris, 1816.
22. Lettre d'Emmanuel CRETET. Cote AJ/16/6691. Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales ou CARAN.
23. Rapport de Raphaël Bienvenu SABATIER. Cote AJ/ 16/6691. CARAN.
24. Rapport de Raphaël Bienvenu SABATIER. Cote AJ/ 16/6691. CARAN.
25. Rapport de Nicolas DEYEUX. Cote AJ/16/6691. CARAN.
26. Rapport de Nicolas DEYEUX. Cote AJ/16/6691. CARAN.

N.D.L.R. La version italienne de cette communication, prononcée à Turin le 13 février 2010 au XIIème Congrès de la Società Italiana di Storia della Odontostomatologia (SISOS), vient d'être publiée dans les actes de cette société : Marguerite Zimmer, Danielle Gourevitch, « I rapporti sulle dentiere di Fonzi e Ricci » dans *Atti della SISOS*, Torino, TU.E.Or.Srl, 2014, p. 60-68.